

Bulletin météorologique.

Washington, 14 janvier.—Indications pour la Louisiane et le Mississippi.—Beau temps; plus froid; vent du nord-ouest.

Une délégation nationale crétoise.

«Une délégation de cinq membres de l'Assemblée crétoise a remis aux consuls une déclaration écrite, destinée aux ambassadeurs, et dans laquelle les membres de l'Assemblée expliquent qu'ils ne pourront donner leur appui au futur gouverneur général que si toutes les troupes turques évacuaient l'île, sinon l'Assemblée ne garantirait pas la sécurité des Turcs qui resteraient dans l'intérieur du pays. La délégation ajoute que les Crétois seront satisfaits si l'évacuation a lieu par parties, tel est le contenu d'une dépêche de la Canée de date récente. Les Crétois en ont tant que les puissances occidentales, occupées ailleurs, finiront par les abandonner. Tout est difficilement dans cette question et la désignation de M. Pétrovitch comme futur gouverneur de cet éparchialik, n'est pas acceptée par tous les Etats intéressés, la Porte ottomane alléguant que ce personnage est un ennemi et un révolutionnaire. Aussi les journaux anglais prétendent que la Russie patronne la candidature du prince Georges de Grèce, d'accord avec l'Allemagne, désireuses toutes deux de faire quelque chose pour la famille, la Grèce n'a pas mérité cette couronne. C'est dans une famille royale complètement désintéressée dans les événements telles que celles d'Espagne ou de Portugal, que l'on peut chercher un gouverneur, si l'on trouve un prince bon enfant qui veuille aller jouer les Lusignan à ses frais.

Sarah persécutée.

On sait que, depuis fort longtemps, Mme Sarah Bernhardt est l'objet des persécutions d'une dame X..., qui l'accable de lettres de menaces de mort.

Sur la plainte que l'éminente artiste s'est décidée à déposer au parquet de la Seine, M. le procureur de la République Athalin a chargé de l'instruction de l'affaire M. le juge Bertulus.

Mme X... a été arrêtée. Elle devait être interrogée, il y a quelques jours, en présence de son défenseur, Me Justal. Mais l'interrogatoire a été renvoyé à une date ultérieure. M. Bertulus ayant jugé utile de faire examiner l'état mental de la prévenue par deux médecins aliénistes, MM. les docteurs Garnier et Dubuisson.

Ajoutons que M. Bertulus est également chargé de rechercher l'auteur des lettres de menaces qui a reçues M. Henri Rochefort, qui avait accompagné Mme Sarah Bernhardt au parquet lorsque celle-ci a déposé sa plainte contre Mme X....

DON DU PAPE.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, S. S. le Pape a alloué 20,000 livres pour secourir les pauvres et les prêtres besogneux.

Quand augmentent les jours.

Ce n'est pas à la Noël, comme vous le croirez, que les jours augmentent, mais deux jours après, le 27, et cette augmentation qui n'est d'abord que d'une minute, a toujours lieu le soir. Le Soleil persistant à se lever à la même heure, du 29 décembre au 5 janvier.

Le 6 janvier, changement complet; le jour qui ne grandissait que le soir, se décide enfin à grandir en même temps le matin, d'une minute, il est vrai; mais l'élan est donné et il ne s'arrêtera que le 22 juin.

M. Patenôtre reçu par la reine-régente d'Espagne

M. Patenôtre, ambassadeur de France à Madrid, a présenté, ces jours-ci, ses lettres de créance à la reine Christine avec le cérémonial accoutumé.

Les gardes palais ont rendu les honneurs et les hallebardiers formaient la haie dans les escaliers.

La reine régente, assise sur le trône, était entourée des ministres et de hauts dignitaires de la cour.

M. Patenôtre a lu le discours suivant :

«J'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Majesté les lettres m'accréditant auprès d'elle en qualité d'ambassadeur de la République française.

En me donnant pour mission de veiller au maintien des relations d'affectueux voisinage et d'étroite sympathie qui existent entre nos deux pays, le président de la République m'a chargé de renouveler à Votre Majesté l'expression des vœux qu'il forme pour le bonheur de la famille royale et la grandeur de l'Espagne.

Je suis heureux d'être ici l'interprète de sentiments qui répondent si complètement à mes aspirations personnelles.

Toute mon ambition est de contribuer à resserrer les liens d'amitié qui unissent les deux nations.

Je me réjouis de votre Majesté, en m'accordant sa haute bienveillance, daignera m'aider dans l'accomplissement d'une tâche si agréable.

La régente a répondu :

«Je reçois avec satisfaction les lettres qui vous accréditent comme ambassadeur auprès de ma cour.

Je me réjouis en entendant que M. le président de la République française vous a chargé de la mission de veiller au maintien des rapports d'affectueux voisinage et d'étroite sympathie qui unissent nos deux pays, et je suis vivement reconnaissant pour les vœux qu'il fait pour le bonheur de ma famille et la grandeur de l'Espagne.

De la même façon je vous prie d'être l'interprète de la sincère affection que la régente a pour vous, et de la République et la brillante prospérité de la France.

Vous pouvez être sûr de ma bienveillance et du concours de mon gouvernement pour l'accomplissement de votre mission.

M. Sagasta n'a pas assisté à la cérémonie de la réception de l'ambassadeur de France, par suite d'une légère indisposition.

M. Patenôtre, après la réception au palais, a fait une visite au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil, mais M. Sagasta n'a pu le recevoir pour la raison indiquée.

M. Patenôtre est allé au palais dans un magnifique carrosse de la cour, accompagné de l'introduit des ambassadeurs et suivi d'un autre carrosse conduisant M. Pasteur, premier secrétaire d'ambassade et l'attaché militaire.

Rien de nouveau sous le soleil.

On croit généralement que les journaux d'enfants sont de création récente. C'est une erreur. Il y a cent ans, le 1er janvier 1798, le «Courrier des Enfants» pour les petits de six à dix ans, célébrait le troisième anniversaire de sa fondation.

C'est le cas de dire, «Nil novi sub sole».

La Vierge des Châteaux d'Ayer est un article indispensable de toilette pour la chevelure, elle en active la croissance.

Les Manuscrits Posthumes

D'ALPHONSE DAUDET.

Les journaux commencent à publier des notes relatives à l'œuvre posthume d'Alphonse Daudet. Il y a dans ces renseignements, bien que ceux qui les donnent les disent puisés à bonne source, une large part de suppositions et conséquemment beaucoup d'inexactitudes.

En ses entretiens avec ses amis, Alphonse Daudet parlait volontiers de ses travaux et de ses projets. Grâce à sa parole pénétrante et imagée, servie par une imagination disciplinée, pondérée et claire, il racontait ses livres, avant même qu'ils fussent écrits, tels qu'il les voyait, et il y mettait tant de charme et tant de chaleur que ses auditeurs pouvaient croire que l'œuvre dont il parlait était achevée. De là les erreurs qui se sont glissées dans les notes auxquelles nous faisons allusion et que va rectifier cet article écrit après une enquête minutieuse.

Elle nous permet d'affirmer qu'en dehors de la pièce : La Petite Paroisse, faite en collaboration avec M. Léon Hennique et pour laquelle celui-ci n'aura plus qu'à opérer qu'une transposition de scène, Alphonse Daudet ne laisse aucune œuvre terminée. En revanche, il laisse plusieurs manuscrits commencés, et des notes inouïables.

Tout ce qui traversait sa pensée, les sujets que sa belle imagination, les événements, ses souvenirs, son observation lui inspirait, il le notait aussitôt sur des petits cahiers, en des pages tantôt brèves, tantôt développées, où apparaissait en germe tout ce qui à l'écrit ou rêvé d'écire.

Quand, au moment d'entreprendre une œuvre nouvelle, il avait fait son choix entre tant de sujets accumulés, il ouvrait ses cahiers et y ramassait tout ce qu'il avait écrit déjà sur le sujet qu'il venait de choisir. C'est ainsi que quelques-uns de ces cahiers ont été barrés du commencement à la fin, ce qui veut dire qu'il les avait éprouvés et que les œuvres qui s'y trouvaient en germe ont été exécutées. Quand il n'avait terminé avec un de ces cahiers, il disait :

«Encore un de tombé !

Mais il en reste un certain nombre où il y a beaucoup à prendre, et c'est dans ceux-là qu'il est aisé de se rendre compte de ce qu'il eût fait encore s'il ne fût mort prématurément.

On peut y voir, par exemple, qu'il avait rêvé d'écire un livre sur Napoléon, un Napoléon présenté au point de vue des influences de race et du sang méridional dans lesquelles il trouvait l'explication de la plupart des actes et des paroles de l'Empereur. C'est été en quelque sorte, et toutes proportions gardées, un Napoléon-Tartarin, mais un Tartarin général. Et certes, en présentant ainsi, il ne l'eût pas diminué bien au contraire.

Dans ces mêmes cahiers, on trouve abrégé, des parties entières d'un roman : *Quinze ans de mariage* qu'il avait promis à la *Revue de Paris* quand elle se fonda et dont celle-ci a, depuis, maintenu le titre sur sa couverture, parmi les œuvres à publier. Mais ces parties éparées ne sont que des fragments sans cohésion et sont loin de constituer une œuvre finie. Nous ne savons même si elles sont publiées, autement qu'à titre de documents. Elles ne peuvent servir qu'à compléter l'histoire d'une

des plus belles intelligences de ce temps.

Il y a de même dans ces cahiers, et par centaines, des manifestations d'intentions, des amorce, des points de repère. C'est comme un grenier d'abondance où ce rare esprit entassait son grain en vue des semailles prochaines.

De ce cabinet de la rue Belle-Chasse où durant tant d'années l'ont vu ses amis, du fond du fauteuil sur lequel le clouèrent ses souffrances, il avait les yeux sans cesse ouverts sur le monde. Rien ne lui échappait, ni les événements politiques, ni les événements sociaux. Il lisait énormément et souvent aussi il relisait. Incidents de la vie publique, scandales privés, lectures, entretiens, tout ce dont s'alimentait son esprit, était du bois incessamment jeté sur le foyer qu'il portait en lui et en activaient la flamme. Il ouvrait alors ses cahiers et il y fixait d'un trait ses impressions personnelles.

Quelquefois il n'y a que deux lignes et on ne saurait lire sans tressailler. Là éclate l'angoisse que déchaînent en lui les bouheurs de sa vie. On l'y voit professer cette doctrine que toutes nos joies, nous sommes tenus de les expier. Il n'en a jamais goûté aucune sans se demander aussitôt :

«Que va-t-il m'arriver ?

Plus il est heureux, plus il est craintif. Que de fois il a dit que le mal affreux qui le torturerait était l'expiation de son incomparable fortune littéraire, cependant si justifiée ! Si cruelle que fût cette expiation, il ne parvenait pas à se convaincre qu'il avait payé, par sa souffrance, toute sa gloire, et il s'attendait toujours à pis.

Entre autres projets qu'il a longtemps caressés, nul ne l'a préoccupé au même degré que celui d'écire un livre sur la douleur. La douleur ! c'est sur lui-même qu'il l'étudiait. Elle lui a inspiré des pensées, des cris, des paroles de révolte et des paroles de résignation d'une sublimité saisissante. Un de ses cahiers en est rempli. Il les y consignait en vue de son livre qui ne devait être publié qu'après sa mort. Pais, un jour, il y renonça, sous l'empire de cette idée qu'un tel livre serait trop douloureux pour sa femme, pour ses enfants. Mais il ne détruisit pas les notes qu'il avait prises. Elles lui survivent, et il est possible qu'elles soient un jour publiées.

On peut voir, par ces détails, qu'Alphonse Daudet ne laisse rien d'achevé. Il n'eût pas été en son pouvoir de conserver dans ses tiroirs une œuvre terminée. Non seulement, tout ce qu'il écrivait lui était acheté à l'avance, mais, de France, de Russie, d'Amérique, on le sollicitait à toute heure. Le mot : fin, était à peine tracé au bas d'un manuscrit que ce manuscrit lui était enlevé.

Qu'adviendra-t-il des manuscrits que nous venons d'énumérer ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'aucune décision n'a été prise encore. On s'occupe actuellement de mettre en ordre les volumineux papiers dont les cartons d'Alphonse Daudet étaient pleins. Il y a notamment une énorme correspondance. Quoiqu'il déchirât beaucoup de lettres, il en a gardé plus encore qu'il n'en a détruites. Tout cela doit être revu. Quand ce premier travail sera accompli, quand les manuscrits et les cahiers seront classés, alors seulement sera terminée l'usage qui doit en être fait.

De par sa volonté souvent exprimée, il n'appartient qu'à sa femme et à son fils Léon de prendre une détermination. Il a dit à plusieurs reprises à Mme Alphonse Daudet :

«Si, dans ce que je laisserai, tu trouves quoi que ce soit qui te semblerait valoir la peine, tu l'achèveras.

Elle avait été sinon sa collaboratrice active, du moins sa conseillère. Il n'a rien publié sans lui avoir soumis. Elle lisait ses manuscrits la plume à la main Elle était donc digne de son entière confiance et son mari lui laissant deux fils en qui revivait la plupart des qualités de leur père, elle pourra en toute sûreté, s'entourer de leurs avis.

On a dit aussi qu'on allait réunir sa correspondance pour la publier. Comme les autres; cette information est prématurée. Alphonse Daudet, depuis surtout qu'il tomba malade, voici bientôt dix-huit ans, n'écrivait guère de longues lettres. Le plus souvent sur sa carte ou sur des bouts de papier, il traçait quelques lignes. Il y a de ses billets en quantité et on ne voit pas bien qu'il y ait lieu d'en faire l'objet d'une publication. Quant aux lettres plus longues qu'il a pu écrire à sa femme, à son fils ou à son frère, elles ont un caractère d'intimité qui ne permet guère de les divulguer.

Au total, les intéressés eux-mêmes ne savent guère encore ce qu'ils feront. Il n'y a de certitude que sur la vogue immense de l'œuvre qu'il laisse. Sous deux formes, *Sapho* est jouée sur deux théâtres de Paris. *L'Artésienne* va être reprise. *La Petite Paroisse* ne tardera pas à être jouée. *Soutien de famille* paraîtra en librairie au mois de mars.

Il y aurait là de quoi entretenir longtemps encore sa renommée, si pour l'entretenir il n'y avait pas déjà les œuvres qu'il a publiées ou fait représenter de son vivant, dont quelques-unes sont devenues classiques et auront longtemps encore de nouveaux lecteurs et auditeurs.

Le conseil fédéral a été saisi d'un projet de loi tendant à imposer le revenu du capital *Kapitalversteuerung* en Alsace-Lorraine. Cette nouvelle imposition aura pour but de supprimer la cote personnelle et de faciliter le dégrèvement de l'impôt foncier. Elle frappera le revenu de la fortune mobilière, c'est-à-dire l'intérêt du capital en général, les parts de bénéfice dans les sociétés commerciales et les rentes.

Quatre-vingt-quatre jeunes gens nés en 1874-1875 dans l'arrondissement de Thann sont cités à comparaître, le 5 février prochain, devant le tribunal correctionnel, à Mulhouse, sous la prévention de s'être soustraits par l'émigration au service militaire. Les biens de ces jeunes gens ont été placés sous séquestre.

Le comte de Stolberg est nommé président supérieur de la province de Hanovre, en remplacement de M. de Bennigsen qui prend sa retraite.

Le conseil municipal a adopté, par 77 voix contre 18, une proposition du magistrat relative aux travaux à entreprendre au cimetière de Friedrichshain où reposent les corps des combattants du mois de mars 1848.

En même temps, le conseil a adopté un amendement portant qu'un monument sera érigé avec l'inscription : «Aux morts de 1848, la ville de Berlin.»

On vient de vendre, en Allemagne, plusieurs lettres du prince Bismarck, qui sont arrivées dans les mains des marchands, on ne sait trop comment. Parmi ces autographes, figure une lettre du prince adressée à l'empereur Frédéric (alors prince royal) pour lui recommander un jeune homme sans place. Elle a été poussée à 105 marcs. Une autre lettre adressée à la princesse Frédéric-Charles et dans laquelle M. de Bismarck s'excuse de ne pouvoir répondre à une invitation n'a obtenu que le prix de 30 marcs. On a même vendu une plante déposée devant le tribunal par le prince contre une revue politique 30 marcs.

Le *Messageur de l'empire* signale la publication chez l'éditeur Weitz, à Darmstadt, d'un petit livre portant ce titre : *Consolation dans la souffrance*, fruit des lectures d'une veuve, traduit de l'anglais, par B... de B... L'auteur de cet ouvrage est la princesse Béatrice de Battenberg, si tragiquement frappée dans sa plus précieuse affection par la mort de son mari, qui succomba, on s'en souvient, à un accès de fièvre, à son retour de l'expédition contre les Achantis, à laquelle il avait désiré prendre part et qu'il dut quitter à mi-chemin.

Damidar Chapicka, le jeune Brahme arrêté à la suite des attentats de Poona, a reconnu devant le tribunal de police de Bombay qu'il était l'auteur du meurtre du lieutenant Ayres et du fonctionnaire civil qui accompagnait cet officier. En conséquence de cet aveu, il a été renvoyé devant les assises.

Les habitants de Bombay recommencent à émigrer à cause de la réapparition de la peste bubonique; 54 nouveaux cas ont été déclarés l'autre jour, dont 37 mortels. On évalue officiellement le total des cas enregistrés à Bombay depuis l'origine de l'épidémie à 14,257; sur ce nombre, 11,000 ont eu une issue fatale.

Le conseil fédéral a été saisi d'un projet de loi tendant à imposer le revenu du capital *Kapitalversteuerung* en Alsace-Lorraine. Cette nouvelle imposition aura pour but de supprimer la cote personnelle et de faciliter le dégrèvement de l'impôt foncier. Elle frappera le revenu de la fortune mobilière, c'est-à-dire l'intérêt du capital en général, les parts de bénéfice dans les sociétés commerciales et les rentes.

Quatre-vingt-quatre jeunes gens nés en 1874-1875 dans l'arrondissement de Thann sont cités à comparaître, le 5 février prochain, devant le tribunal correctionnel, à Mulhouse, sous la prévention de s'être soustraits par l'émigration au service militaire. Les biens de ces jeunes gens ont été placés sous séquestre.

Le comte de Stolberg est nommé président supérieur de la province de Hanovre, en remplacement de M. de Bennigsen qui prend sa retraite.

Le conseil municipal a adopté, par 77 voix contre 18, une proposition du magistrat relative aux travaux à entreprendre au cimetière de Friedrichshain où reposent les corps des combattants du mois de mars 1848.

En même temps, le conseil a adopté un amendement portant qu'un monument sera érigé avec l'inscription : «Aux morts de 1848, la ville de Berlin.»

On vient de vendre, en Allemagne, plusieurs lettres du prince Bismarck, qui sont arrivées dans les mains des marchands, on ne sait trop comment. Parmi ces autographes,

figure une lettre du prince adressée à l'empereur Frédéric (alors prince royal) pour lui recommander un jeune homme sans place. Elle a été poussée à 105 marcs. Une autre lettre adressée à la princesse Frédéric-Charles et dans laquelle M. de Bismarck s'excuse de ne pouvoir répondre à une invitation n'a obtenu que le prix de 30 marcs. On a même vendu une plante déposée devant le tribunal par le prince contre une revue politique 30 marcs.

Le *Messageur de l'empire* signale la publication chez l'éditeur Weitz, à Darmstadt, d'un petit livre portant ce titre : *Consolation dans la souffrance*, fruit des lectures d'une veuve, traduit de l'anglais, par B... de B... L'auteur de cet ouvrage est la princesse Béatrice de Battenberg, si tragiquement frappée dans sa plus précieuse affection par la mort de son mari, qui succomba, on s'en souvient, à un accès de fièvre, à son retour de l'expédition contre les Achantis, à laquelle il avait désiré prendre part et qu'il dut quitter à mi-chemin.

Damidar Chapicka, le jeune Brahme arrêté à la suite des attentats de Poona, a reconnu devant le tribunal de police de Bombay qu'il était l'auteur du meurtre du lieutenant Ayres et du fonctionnaire civil qui accompagnait cet officier. En conséquence de cet aveu, il a été renvoyé devant les assises.

Les habitants de Bombay recommencent à émigrer à cause de la réapparition de la peste bubonique; 54 nouveaux cas ont été déclarés l'autre jour, dont 37 mortels. On évalue officiellement le total des cas enregistrés à Bombay depuis l'origine de l'épidémie à 14,257; sur ce nombre, 11,000 ont eu une issue fatale.

Le conseil fédéral a été saisi d'un projet de loi tendant à imposer le revenu du capital *Kapitalversteuerung* en Alsace-Lorraine. Cette nouvelle imposition aura pour but de supprimer la cote personnelle et de faciliter le dégrèvement de l'impôt foncier. Elle frappera le revenu de la fortune mobilière, c'est-à-dire l'intérêt du capital en général, les parts de bénéfice dans les sociétés commerciales et les rentes.

Quatre-vingt-quatre jeunes gens nés en 1874-1875 dans l'arrondissement de Thann sont cités à comparaître, le 5 février prochain, devant le tribunal correctionnel, à Mulhouse, sous la prévention de s'être soustraits par l'émigration au service militaire. Les biens de ces jeunes gens ont été placés sous séquestre.

Le comte de Stolberg est nommé président supérieur de la province de Hanovre, en remplacement de M. de Bennigsen qui prend sa retraite.

Le conseil municipal a adopté, par 77 voix contre 18, une proposition du magistrat relative aux travaux à entreprendre au cimetière de Friedrichshain où reposent les corps des combattants du mois de mars 1848.

En même temps, le conseil a adopté un amendement portant qu'un monument sera érigé avec l'inscription : «Aux morts de 1848, la ville de Berlin.»

On vient de vendre, en Allemagne, plusieurs lettres du prince Bismarck, qui sont arrivées dans les mains des marchands, on ne sait trop comment. Parmi ces autographes,

figure une lettre du prince adressée à l'empereur Frédéric (alors prince royal) pour lui recommander un jeune homme sans place. Elle a été poussée à 105 marcs. Une autre lettre adressée à la princesse Frédéric-Charles et dans laquelle M. de Bismarck s'excuse de ne pouvoir répondre à une invitation n'a obtenu que le prix de 30 marcs. On a même vendu une plante déposée devant le tribunal par le prince contre une revue politique 30 marcs.

Le *Messageur de l'empire* signale la publication chez l'éditeur Weitz, à Darmstadt, d'un petit livre portant ce titre : *Consolation dans la souffrance*, fruit des lectures d'une veuve, traduit de l'anglais, par B... de B... L'auteur de cet ouvrage est la princesse Béatrice de Battenberg, si tragiquement frappée dans sa plus précieuse affection par la mort de son mari, qui succomba, on s'en souvient, à un accès de fièvre, à son retour de l'expédition contre les Achantis, à laquelle il avait désiré prendre part et qu'il dut quitter à mi-chemin.

Damidar Chapicka, le jeune Brahme arrêté à la suite des attentats de Poona, a reconnu devant le tribunal de police de Bombay qu'il était l'auteur du meurtre du lieutenant Ayres et du fonctionnaire civil qui accompagnait cet officier. En conséquence de cet aveu, il a été renvoyé devant les assises.

Les habitants de Bombay recommencent à émigrer à cause de la réapparition de la peste bubonique; 54 nouveaux cas ont été déclarés l'autre jour, dont 37 mortels. On évalue officiellement le total des cas enregistrés à Bombay depuis l'origine de l'épidémie à 14,257; sur ce nombre, 11,000 ont eu une issue fatale.

Le conseil fédéral a été saisi d'un projet de loi tendant à imposer le revenu du capital *Kapitalversteuerung* en Alsace-Lorraine. Cette nouvelle imposition aura pour but de supprimer la cote personnelle et de faciliter le dégrèvement de l'impôt foncier. Elle frappera le revenu de la fortune mobilière, c'est-à-dire l'intérêt du capital en général, les parts de bénéfice dans les sociétés commerciales et les rentes.

Quatre-vingt-quatre jeunes gens nés en 1874-1875 dans l'arrondissement de Thann sont cités à comparaître, le 5 février prochain, devant le tribunal correctionnel, à Mulhouse, sous la prévention de s'être soustraits par l'émigration au service militaire. Les biens de ces jeunes gens ont été placés sous séquestre.

Le comte de Stolberg est nommé président supérieur de la province de Hanovre, en remplacement de M. de Bennigsen qui prend sa retraite.

Le conseil municipal a adopté, par 77 voix contre 18, une proposition du magistrat relative aux travaux à entreprendre au cimetière de Friedrichshain où reposent les corps des combattants du mois de mars 1848.

En même temps, le conseil a adopté un amendement portant qu'un monument sera érigé avec l'inscription : «Aux morts de 1848, la ville de Berlin.»

On vient de vendre, en Allemagne, plusieurs lettres du prince Bismarck, qui sont arrivées dans les mains des marchands, on ne sait trop comment. Parmi ces autographes,

figure une lettre du prince adressée à l'empereur Frédéric (alors prince royal) pour lui recommander un jeune homme sans place. Elle a été poussée à 105 marcs. Une autre lettre adressée à la princesse Frédéric-Charles et dans laquelle M. de Bismarck s'excuse de ne pouvoir répondre à une invitation n'a obtenu que le prix de 30 marcs. On a même vendu une plante déposée devant le tribunal par le prince contre une revue politique 30 marcs.

Le *Messageur de l'empire* signale la publication chez l'éditeur Weitz, à Darmstadt, d'un petit livre portant ce titre : *Consolation dans la souffrance*, fruit des lectures d'une veuve, traduit de l'anglais, par B... de B... L'auteur de cet ouvrage est la princesse Béatrice de Battenberg, si tragiquement frappée dans sa plus précieuse affection par la mort de son mari, qui succomba, on s'en souvient, à un accès de fièvre, à son retour de l'expédition contre les Achantis, à laquelle il avait désiré prendre part et qu'il dut quitter à mi-chemin.

Damidar Chapicka, le jeune Brahme arrêté à la suite des attentats de Poona, a reconnu devant le tribunal de police de Bombay qu'il était l'auteur du meurtre du lieutenant Ayres et du fonctionnaire civil qui accompagnait cet officier. En conséquence de cet aveu, il a été renvoyé devant les assises.

Les habitants de Bombay recommencent à émigrer à cause de la réapparition de la peste bubonique; 54 nouveaux cas ont été déclarés l'autre jour, dont 37 mortels. On évalue officiellement le total des cas enregistrés à Bombay depuis l'origine de l'épidémie à 14,257; sur ce nombre, 11,000 ont eu une issue fatale.

Le conseil fédéral a été saisi d'un projet de loi tendant à imposer le revenu du capital *Kapitalversteuerung* en Alsace-Lorraine. Cette nouvelle imposition aura pour but de supprimer la cote personnelle et de faciliter le dégrèvement de l'impôt foncier. Elle frappera le revenu de la fortune mobilière, c'est-à-dire l'intérêt du capital en général, les parts de bénéfice dans les sociétés commerciales et les rentes.

Quatre-vingt-quatre jeunes gens nés en 1874-1875 dans l'arrondissement de Thann sont cités à comparaître, le 5 février prochain, devant le tribunal correctionnel, à Mulhouse, sous la prévention de s'être soustraits par l'émigration au service militaire. Les biens de ces jeunes gens ont été placés sous séquestre.

des chefs-d'œuvre de Shakespeare —Lady Macbeth et Mme Modjeska. On connaît la fameuse scène de la «tache de sang», une des plus tragiques qu'il ait au théâtre. C'est là que tous les amateurs attendent Mme Modjeska. Elle y sera superbe, comme elle l'a déjà été plus d'une fois, sous nos yeux, sous les yeux des spectateurs de la Nouvelle-Orléans. Il y aura foule, demain soir, à l'Académie de Musique.

Grand Opera House.

Nous voici arrivés à la dernière journée, aux deux dernières représentations d'une des œuvres les plus réussies de Mark Twain, le premier des fantaisistes américains. Demain, nous aurons la première de «A Milk White Flag», de l'un des plus habiles faiseurs de l'Amérique. Hoyt est, lui aussi, un fantaisiste, mais qui sait se plier aux désirs, aux besoins du public auquel il s'adresse. Nous ne connaissons pas la pièce; mais, si nous en jugeons par les productions antérieures de l'auteur, elle doit satisfaire complètement le public, en vue duquel elle a été écrite. Ce n'est pas une comédie, proprement dite; ni un opéra, ni un mélodrame, mais un composé de tout cela et les effets de scène ainsi que la splendeur des costumes doivent contribuer au succès, autant que la pièce elle-même et le talent des interprètes.

La Salaparille d'Aper employée régulièrement extraire toute infection scrofuleuse, sous quelque forme qu'elle existe.

MOTS DE LA FIN.

Le docteur X disait l'autre soir dans un salon : —Les auteurs, depuis Molière, ne nous ont pas ménagé leurs traits malicieux; mais il se trouvera bien un médecin qui saisira à son tour le fouet de la satire... —Et qui le fera sûrement chaquer! acheva malicieusement la maîtresse de la maison.

Au Palais, après l'acquittement : —Le jury n'a pas voulu tenir compte de la déposition du cocher d'Arton... —Dame! il sait bien que les cochers ont l'habitude de charger!

L'ABELLE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Trois Editions Distinctes. Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. EDITION QUOTIDIENNE Pour les Etats Unis, port compris: \$12... Un an; \$6... 6 mois; \$3... 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris: \$15... Un an; \$7... 6 mois; \$3... 3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE Paraissant le Samedi matin Pour les Etats Unis, port compris: \$3... Un an; \$1... 6 mois; \$1... 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger: \$4... Un an; \$2... 6 mois; \$1... 3 mois Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par M. INDATS-POSTAL ou par TRAITES SUR EXPRESS.

—Ni distinguée comme vous voulez bien me le dire, mais enfin j'ai une valeur quelconque. —Vous êtes modeste. —Et pas un homme ne s'occupe de ma pauvre personne... —Est-ce possible? —C'est vrai. —C'est donc qu'ils me ressemblent!... qu'ils n'ont pas! En un mot, vous avez une tenue, une tournure, des façons, des yeux qui font comprendre que tous les efforts, tous les désirs, toutes les déclarations seraient inutiles.

Les yeux de la modeste disaient certainement le contraire à cette heure psychologique. —Tu es à coup elle changée de sujet et de ton. —Depuis un instant, je cause avec vous, dit-elle d'une voix sèche, presque comme av c un ami, et je ne sais même pas votre nom... et ne vous ai jamais vu... —Si. —Vous m'étonnez!

—C'est donc qu'ils me ressemblent!... qu'ils n'ont pas! En un mot, vous avez une tenue, une tournure, des façons, des yeux qui font comprendre que tous les efforts, tous les désirs, toutes les déclarations seraient inutiles.

—C'est donc qu'ils me ressemblent!... qu'ils n'ont pas! En un mot, vous avez une tenue, une tournure, des façons, des yeux qui font comprendre que tous les efforts, tous les désirs, toutes les déclarations seraient inutiles.

—C'est donc qu'ils me ressemblent!... qu'ils n'ont pas! En un mot, vous avez une tenue, une tournure, des façons, des yeux qui font comprendre que tous les efforts, tous les désirs, toutes les déclarations seraient inutiles.

—C'est donc qu'ils me ressemblent!... qu'ils n'ont pas! En un mot, vous avez une tenue, une tournure, des façons, des yeux qui font comprendre que tous les efforts, tous les désirs, toutes les déclarations seraient inutiles.

—C'est donc qu'ils me ressemblent!... qu'ils n'ont pas! En un mot, vous avez une tenue,